



HAL
open science

Licence professionnelle Management des établissements équestres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des établissements équestres. 2016, Université d'Angers. hceres-02039485

HAL Id: hceres-02039485

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039485>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management des établissements équestres

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie et gestion

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Management des établissements équestres (MEE)*, qui existe depuis 15 ans, a pour objectifs scientifiques et professionnels de former à la gestion de centres équestres des personnes qui possèdent déjà des compétences en tant que cavalier. Les fonctions visées concernent la direction ou la gérance de centres équestres et poneys-clubs, des écuries de propriétaires, des centres de formation et centres sportifs.

L'Université d'Angers est associée avec ces deux établissements, l'Ecole Nationale d'Equitation/Institut Français du Cheval et de l'Equitation et le lycée agricole de Saint-Cyran-du-Jambot.

La LP *Management des établissements équestres* est proposée en formation initiale, en formation continue et en validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle se compose de sept unités d'enseignement (UE), avec trois cours en commun avec la LP *Commercialisation spécialisée produit équin* de l'Université d'Angers. Ces UE doivent permettre d'acquérir des compétences en gestion d'entreprises équestres. La formation comprend trois options : la LP *Management des établissements équestres* seule ; la LP couplée au Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS), mention équitation, en partenariat avec le lycée agricole de Saint-Cyran-du-Jambot ; la LP couplée au diplôme d'état supérieur (DES JEPS), en partenariat avec l'Ecole Nationale d'Equitation/Institut Français du Cheval et de l'Equitation.

L'environnement socio-économique des activités équestres difficile et complexe incite les entreprises de ce secteur à rechercher des professionnels formés à la gestion.

Synthèse de l'évaluation

La formation vise à former des cavaliers aux métiers de la gestion de structures équestres en formation initiale et en formation continue. La construction du cursus comprend des cours en correspondance avec les compétences nécessaires à acquérir pour des fonctions de direction de centres équestres. Si les débouchés professionnels sont clairement identifiés, par contre, la maquette de formation est organisée avec de nombreuses incohérences : dans toutes les unités d'enseignement (UE) on retrouve des matières qui ne sont pas du tout en lien avec l'intitulé de l'UE ; inadéquation avec la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ; des libellés d'UE inadaptés par rapport aux objectifs pédagogiques de la formation et qui sont identiques à une autre LP, *Management des services aériens*, pourtant très différente de celle-ci, mais avec un même porteur. La répartition horaire exacte des cours n'est pas précisée dans le dossier.

Les contenus permettent d'acquérir des connaissances pour les métiers de la gestion de centres équestres. La professionnalisation des étudiants s'effectue dans les conditions habituelles d'une licence professionnelle, avec l'intervention de professionnels dans la formation, le projet tuteuré et le stage. Cependant, les informations sur le projet tuteuré et le stage sont très superficielles et on ne sait pas comment ils sont organisés, ni comment les étudiants sont suivis et les critères utilisés pour les évaluer ne sont pas précisés. Ces deux moyens de professionnaliser les étudiants ne sont donc pas correctement organisés, se limitant superficiellement et donc insuffisamment à des activités effectuées au sein des entreprises. Aucune place n'est consacrée à la recherche, alors que l'on pourrait envisager des contacts avec des chercheurs ou des conférences permettant de sensibiliser les étudiants sur les évolutions dans la gestion des centres équestres.

La place de l'international est peu importante, la formation répondant principalement à des besoins au niveau régional ou national. Les étudiants ont cependant la possibilité de partir en stage à l'étranger et bénéficient d'une vingtaine d'heures d'enseignement de l'anglais. Mais l'intérêt de l'internationalisation n'est pas non plus expliqué. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite et de passerelles, sauf un cours de remise à niveau en comptabilité, alors que, compte

tenu de l'hétérogénéité des inscrits (profils techniques et commerciaux), d'autres mises à niveau pourraient aussi être proposées aux étudiants de profils techniques, en particulier dans des matières commerciales. L'enseignement s'effectue en formation initiale et en formation continue (permettant ainsi à des candidats en reprise d'études d'évoluer vers des fonctions de direction), mais sans la possibilité de l'alternance, qui pourrait pourtant améliorer l'insertion professionnelle. La demande de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) étant régulière, il serait intéressant d'avoir des précisions sur les profils et les résultats obtenus. Hormis deux cours en informatique, le numérique n'est pas utilisé dans cette formation. L'évaluation des étudiants s'effectue d'une façon traditionnelle, en contrôle continu et en contrôle terminal.

Le recrutement est très diversifié, la LP accueille des profils techniques et commerciaux, avec des prérequis très différents pour suivre les enseignements communs, ce qui peut perturber la progression pédagogique, avec des répétitions pour les profils commerciaux et des difficultés pour les profils techniques. Les effectifs sont en forte décroissance depuis cinq ans, de 61 étudiants à 33 étudiants en 2014-2015. Les étudiants sont répartis en trois groupes selon leur projet et les partenariats avec les deux établissements associés. Les inscrits en formation continue et en reprise d'études ont aussi fortement diminué, alors qu'ils étaient plusieurs les années 2010 à 2014 (une dizaine) et plus que deux inscrits en 2014-2015. La LP était proposée à la Cité du Cheval et de l'Équitation de Tarascon, avec l'inscription d'environ 10 étudiants, mais la formation s'est arrêtée, suite au désengagement de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Pays d'Arles.

Sur les trois dernières promotions, les taux de réussite sont corrects, de 80 % à 89 %. Les taux d'insertion ont diminué sur la dernière période fournie, 2010 à 2012, avec 71 % et 86 % et surtout, sont à relativiser, avec un taux de réponses aux enquêtes peu élevé de 50 %. Le taux de poursuite d'études est significatif, avec 20 % en 2013-2014, pour une LP.

L'équipe pédagogique se compose de 40 % d'enseignants et de 60 % de professionnels. L'analyse de la composition de l'équipe est insuffisante dans le dossier et il faut aller rechercher des informations dans l'annexe du dossier pour savoir que la responsable de la formation est la seule enseignante-chercheur, Maître de Conférences de l'Université, et que le reste des intervenants sont des enseignants d'autres établissements et des professionnels qui interviennent dans leurs cœurs de métiers. Le dossier ne comprend ni des informations sur les modalités précises des réunions pédagogiques, ni sur le pilotage de la formation.

Il n'existe pas de Conseil de perfectionnement formalisé de la formation. L'évaluation de la formation par les étudiants est absente du dossier. Le suivi des diplômés est réalisé par l'Université d'Angers et par le réseau des anciens qui fonctionne bien compte tenu du secteur d'activité très limité. Enfin, aucune procédure d'autoévaluation n'est mise en œuvre en vue d'améliorer le fonctionnement de la formation.

Points forts :

La formation bénéficie de peu de points forts, sinon le fait qu'il y a un besoin de compétences en gestion de centres équestres du secteur concerné, pas de concurrence directe pour former des gestionnaires d'entreprises équestres, un réseau de professionnels et la motivation des étudiants.

Points faibles :

Le dossier est de très mauvaise qualité et extrêmement faible sur de nombreux points, ce qui rend difficile une évaluation correcte de la formation. Beaucoup de rubriques ne sont pas renseignées, alors qu'elles sont importantes pour l'évaluation. Les profils de candidatures (techniques et commerciaux/gestion) sont trop hétérogènes pour assurer une formation correcte des étudiants aux fonctions de direction ou de gérance de centres équestres. Des cours de mises à niveau sont donc nécessaires. Plusieurs dispositifs ne sont pas mis en place ou pas exploités en vue d'un bon fonctionnement ou d'amélioration de la formation : pas d'organisation des relations avec le monde socio-économique et culturel lié au secteur équestre, absence de structuration des projets tuteurés et des stages, de façon à en faire des moyens efficaces de professionnaliser les étudiants, pas de suivi dans l'acquisition des compétences permettant de faire évoluer les étudiants, absence de Conseil de perfectionnement et de procédure d'autoévaluation. Le numérique n'est pas pris en compte dans la formation, alors qu'il existe une demande des étudiants. Ce dossier a d'ailleurs été établi par le même porteur que pour la *LP Management des services aériens*, dans lequel on y retrouve le même manque d'informations et des incohérences. De plus, les recommandations de la précédente évaluation effectuée par l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) n'ont pas été prises en compte.

Recommandations :

Un plan d'action complet est à mettre en œuvre en vue d'organiser la formation pour mieux la contrôler et la faire évoluer dans de nombreux aspects signalés dans les points faibles, après avoir réalisé un bilan et une autoévaluation de la formation.

Il convient d'assurer le pilotage et la maîtrise universitaires de la formation. La mise en place de l'alternance devrait être étudiée pour enrichir une offre qui se limite actuellement à la formation initiale et la formation continue.

Le numérique est aussi à prendre au sérieux, compte tenu de l'importance et des enjeux actuels et futurs des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans tous les secteurs d'activité, y compris dans le secteur équestre, d'autant que les étudiants eux-mêmes ont manifesté une demande de mise en place de cours à distance, via internet.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La LP MEE est ouverte aussi bien à des Bac+2 de formations agricoles, donc plutôt techniques, qu'à des formations tertiaires (gestion et commerce), pouvant ainsi poser des problèmes de prérequis pour assimiler avec une même progression pédagogique les enseignements destinés à former des gérants de centres équestres.</p> <p>La LP se compose de sept unités d'enseignement (UE), avec trois cours en commun avec la LP <i>Commercialisation spécialisée produit équin</i>. Elle comprend trois options destinées à favoriser l'insertion professionnelle. La LP est proposée en formation initiale et en formation continue, en l'absence de l'alternance qui pourrait apporter un avantage pour améliorer aussi l'insertion.</p> <p>La maquette de formation révèle de nombreuses incohérences et suscite des questionnements : dans toutes les UE, on retrouve des matières qui ne sont pas du tout en lien avec l'intitulé de l'UE. Ainsi, il est surprenant de trouver des enseignements de comptabilité en UE1 « Langages et communication », de droit dans une UE intitulée « Formation scientifique et technologique » (UE2), de projet tuteuré en enseignements professionnels (UE4), informatique de communication en UE5 « Métiers », de conférences de professionnels en UE6 « Projet tuteuré ».</p> <p>De plus, il y a des incohérences entre le tableau proposé dans la fiche Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et l'annexe 1 du dossier : les libellés de maquette ne sont pas les mêmes (UE3 « Management et Gestion » ou « Démarche entrepreneuriale »).</p> <p>Les libellés des UE sont peu compréhensibles et sont identiques à une autre LP <i>Management des services aériens</i>, pourtant très différente de la LP MEE.</p> <p>Enfin, on ne connaît pas la répartition horaire exacte des cours, avec le nombre total des heures de cette formation, ne permettant pas ainsi de vérifier sa conformité.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'environnement des activités équestres de plus en plus difficile et complexe pousse les entreprises de ce secteur à rechercher des professionnels formés à la gestion.</p> <p>La formation n'a pas de concurrence directe sur son objectif de former des gestionnaires d'entreprises équestres. La LP MEE est associée avec l'Ecole Nationale d'Equitation/Institut Français du Cheval et de l'Equitation et le lycée agricole de Saint-Cyran-du-Jambot : cette association favorise l'insertion professionnelle des étudiants.</p> <p>Par contre, aucune information précise n'est fournie concernant des partenariats avec des entreprises ou des associations, qu'il faudrait développer.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique se compose de 40 % d'enseignants et de 60 % de professionnels, favorisant ainsi la professionnalisation des enseignements. La présentation de l'équipe n'est pas faite dans le dossier principal et il faut analyser un tableau en annexe pour constater que la responsable de la formation est la seule enseignante-chercheur, Maître de Conférences de l'Université, et que le reste des intervenants sont des enseignants d'autres établissements et des professionnels qui interviennent dans leurs cœurs de métiers.</p>

	<p>Les réunions de l'équipe pédagogique se font lors des soutenances des projets tuteurés et des stages. Mais aucune information n'est fournie sur les modalités précises de ces réunions.</p> <p>Concernant le pilotage de la formation, on ne dispose d'aucune information précise. On sait que la formation associe deux établissements, mais pas comment s'organisent les rôles et les responsabilités entre ces trois parties prenantes (Université d'Angers, l'Ecole Nationale d'Equitation/Institut Français du Cheval et de l'Equitation et le lycée agricole de Saint-Cyran-du-Jambot). Le pilotage par ces trois structures n'est donc pas clair.</p>
Effectifs et résultats	<p>La LP MEE reçoit plus de 100 candidatures chaque année pour une promotion de 35 étudiants répartis en trois groupes selon leur projet : 10 étudiants en partenariat avec l'Ecole Nationale d'Equitation/Institut Français du Cheval et de l'Equitation, 10 à 12 étudiants en partenariat avec le lycée agricole de Saint-Cyran-du-Jambot et 13 à 15 étudiants en LPMEE seule (étudiants qui possèdent déjà le BP JEPS).</p> <p>Les taux de réussite sont corrects sur les trois dernières promotions, de 80 % à 89 %.</p> <p>Les taux de poursuite d'études sont significatifs et en augmentation sur la dernière période : 26 % en 2010-2011, 14 % en 2011-2012, 20 % en 2013-2014 et à surveiller.</p> <p>Les taux d'insertion communiqués dans le dossier pour les années 2006 à 2009 sont de 81 % à 94 % et de 71 % et 86 % pour 2010 à 2012, mais avec des taux de réponse peu élevés de 50 % : cela incite à relativiser l'appréciation de l'insertion, d'autant que son taux a diminué en 2012.</p>

Place de la recherche	<p>La place de la recherche n'est pas prise en compte dans la LP. Seule la responsable de la formation est enseignante-chercheuse et ses domaines de recherche ne sont pas en lien avec la formation.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation s'effectue d'une façon traditionnelle pour une LP, avec l'intervention de professionnels dans la formation, le projet tuteuré et le stage. Il n'y a pas une organisation de relations avec le milieu socio-économique ou culturel. Les stages et les projets tuteurés ne sont pas structurés d'une façon méthodique.</p> <p>De nombreuses informations manquent sur la professionnalisation.</p>
Place des projets et stages	<p>Les informations sur les projets et les stages sont très superficielles : aucune explication sur l'organisation, les méthodes, le suivi progressif des activités, ainsi que sur les critères et modalités d'évaluation.</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international est peu importante pour la LP qui répond principalement à des besoins au niveau régional ou national. Les étudiants ont la possibilité de partir en stage à l'étranger, mais l'intérêt pour la formation n'est pas expliqué.</p> <p>Si l'anglais est enseigné 22 heures par une enseignante britannique, l'intérêt pour les étudiants n'est pas non plus expliqué.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est hétérogène, avec des étudiants de formations agricoles et d'autres en gestion et commerce pouvant ainsi poser des problèmes de différences de niveaux dans certaines matières. La formation accueille depuis quelques années des étudiants en reprise d'études dans le cadre de la formation continue et réalise régulièrement des Validations des Acquis de l'Expérience (VAE), assurant ainsi d'une façon positive une progression professionnelle des bénéficiaires.</p> <p>Une seule mise à niveau est effectuée en comptabilité (12 heures) et devrait être étendue à d'autres matières, compte tenu de l'hétérogénéité des inscrits, avec des profils techniques et commerciaux.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les précisions sur les modalités d'enseignement sont absentes du dossier. Selon les informations disponibles, la LP s'effectue en formation initiale et en formation continue, mais sans possibilité d'alternance par apprentissage ou contrat de professionnalisation, permettant ainsi d'améliorer l'insertion professionnelle.</p>

	<p>La demande de VAE est régulière, mais sans précision sur les profils des candidats, ni sur les résultats sur l'obtention du diplôme en totalité ou uniquement sur certaines parties.</p> <p>Le numérique n'est pas renseigné dans le dossier, mais dans un tableau en annexe, qui indique que deux cours en informatique font partie de l'UE 5.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les informations sont à cet égard très superficielles, répétitives ou absentes sur les modalités d'évaluation des étudiants et les autres aspects. Les étudiants sont évalués en contrôle continu et en contrôle terminal. Mais on ne sait pas comment ces modalités se mettent en place.</p> <p>On n'a aucune information sur les jurys. La seule information concerne les jurys de projets tuteurés qui se réunissent deux à trois fois par an, mais sans explication.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Un suivi très succinct des compétences est mis en œuvre, principalement à travers les projets tuteurés. Par ailleurs, concernant l'approche financière de l'entreprise, la responsable de la formation a mis en place une progression pédagogique qui participe à cette réflexion sur les compétences, mais qui n'est pas approfondie.</p> <p>Deux certifications sont délivrées en plus de la LP : le BP JEPS, mention équitation et le BEES2 équitation et permettent d'enrichir la formation.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est réalisé grâce aux enquêtes de l'Université d'Angers, mais avec des taux de réponse peu élevés (près de 50 %), et donc avec une fiabilité relative. Aucune information n'indique que l'équipe utilise ces données pour en faire un outil d'amélioration continue.</p> <p>Le secteur d'activité étant très limité, le réseau des anciens étudiants fonctionne très bien et certains participent à la formation par des cours ou des stages : ces implications sont favorables à la LP.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le porteur de la LP assimile les réunions pour les projets tuteurés à un Conseil de perfectionnement, lequel ne semble donc pas exister avec une organisation spécifique, permettant d'en faire un outil de progression pour la formation.</p> <p>Une enquête d'évaluation de la formation envoyée aux étudiants est évoquée, mais sans aucune information, ni de conclusion à ce sujet. Aucun comité pédagogique n'est mis en œuvre : les modalités de pilotage sont donc à organiser.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Droit, économie et gestion
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Management des établissements équestres
Responsable de la formation	Véronique MONDOU

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<p>Le rapport d'évaluation souligne plusieurs points qui doivent être explicités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de cohérence entre les intitulés des unités d'enseignement (UE) et les matières Les enseignements de gestion, comptabilité et droit représentent un volume très important dans la formation, ils sont donc présents dans plusieurs UE. Il est cependant envisageable d'avoir une nouvelle répartition plus cohérente. - Les intitulés des unités d'enseignement sont identiques à toutes les licences professionnelles. Effectivement, l'UFR ESTHUA Tourisme et culture a choisi de conserver les mêmes intitulés aux UE des différentes LP, les matières elles varient selon les formations. - Des précisions sont demandées sur les stages. Les étudiants réalisent un stage de 4 mois, de mars à juin. Les étudiants réalisent leurs stages en France ou à l'étranger. Le choix du stage répond à plusieurs critères : 1. le parcours de l'étudiant ; 2. La taille de l'entreprise et la qualité de l'encadrement. ; 3. La qualité des missions. Ces missions sont diverses et dépendent des besoins et attentes de l'entreprise (assister le responsable dans le suivi comptable de l'entreprise ; gérer les relations avec les fournisseurs ; informatiser la comptabilité, le suivi clientèle, les fournisseurs ; mettre en place des outils de connaissance de la satisfaction de la clientèle ; aider à l'organisation d'événements ; participer à la communication de la structure ; élaborer un projet lié à la mise en place d'une nouvelle activité ; participer aux tâches quotidiennes). En raison des débouchés précis de la LP et des projets homogènes des étudiants, tous les stages se font dans des structures d'enseignement de l'équitation : centres équestres, poney-clubs, écuries de propriétaires. - Des précisions sont demandées sur le projet tutoré. Il constitue un outil de formation très important dans cette formation. Il est l'occasion de mettre en application l'ensemble des connaissances apprises en cours en les confrontant à la réalité. Le projet tutoré peut prendre 2 formes (un audit sur une structure existante ou une reprise ou une création d'entreprise). Les étudiants doivent prendre en compte tous les paramètres expliquant le fonctionnement d'une entreprise équestre. Cet exercice est difficile car cela suppose d'être capable d'avoir à la fois une vision critique, distanciée sur la filière, sur le positionnement d'une entreprise... mais aussi d'avoir le souci du détail sur le fonctionnement quotidien d'une entreprise. Le projet tutoré n'est pas encadré par un seul enseignant de la formation. Tous les enseignants en fonction de leur domaine sont sollicités par les étudiants. - Absence de la recherche. Les étudiants sont dans une approche très opérationnelle avec le souhait d'intégrer rapidement le monde du travail. Par ailleurs, il existe peu de recherches sur les questions liées à l'économie des entreprises de la filière. Les contraintes en terme de volume horaire nous incitent à privilégier des enseignements rapidement transférables en entreprise alors que les enseignements en lien avec la recherche sont davantage présents en Licence et en Master.

- **Faible internationalisation.** Les enseignements de la Licence correspondent aux règles et pratiques utilisées en France : la comptabilité, la fiscalité, le droit sont appliqués dans les entreprises françaises. L'anglais est bien sûr présent dans la formation et certains étudiants réalisent un stage ou travaillent à l'étranger. Il n'est pas prévu de développer davantage l'internationalisation.

- **Absence de dispositif d'aide à la réussite et de passerelles.** Les étudiants de cette Licence disposent de par leur formation précédente des pré-requis en comptabilité-gestion permettant d'avoir un socle de connaissances commun pour évoluer rapidement vers les cours d'analyse financière et de gestion appliquée aux centres équestres. Seule exception : les étudiants en formation continue qui n'ont pas tous ces pré-requis. Cependant leur connaissance du milieu professionnel est un atout qui leur permet notamment d'assimiler rapidement certaines notions. Enfin, le cours de mise à niveau en comptabilité-gestion permet d'harmoniser les connaissances.

- **Absence d'alternance.** Cette formation n'est pas proposée en alternance et ce dispositif n'est pas envisagé. Les partenariats avec des organismes proposant des diplômes Jeunesse et Sport (ENE, Ecole Nationale d'Equitation/Institut Français du Cheval et de l'Equitation et le lycée agricole de St-Cyran) compliquent l'organisation du planning. Ces contraintes sont difficilement conciliables avec l'alternance.

- **Manque de précision sur les VAE.** Les candidats en VAE sont des professionnels ayant la responsabilité d'une structure d'enseignement de l'équitation. Certains étudiants travaillent dans des lycées agricoles ou des MFR en tant que responsables de la partie équitation. Entre 2010-11 et 2014-15, 9 VAE ont été soutenues (1 seule n'a été validée que partiellement).

- **Baisse des effectifs.** Cette évolution s'explique par l'arrêt du partenariat avec la Cité du Cheval à Tarascon (CCI du Pays d'Arles). Le désengagement de la CCI des formations liées à l'équitation faisait perdre une partie de la pertinence de ce partenariat. Les effectifs sur le site de Saumur sont compris en 30 et 35.

Les effectifs des la formation continue sont variables (2 en 2014-15, 7 cette année).

- **Faible taux de réponse aux enquêtes.** Les étudiants occupent des emplois chronophages, dans des entreprises où le manque d'employés est courant. Il est ainsi difficile de les mobiliser, par contre, le réseau des anciens fonctionne sur d'autres modes : présence sur les concours, « petit » milieu professionnel où l'information circule vite.

- **Taux de poursuite d'études.** Les étudiants de cette formation souhaitent très majoritairement intégrer le monde professionnel. Le niveau bac+3 répond aux attentes des professionnels Le taux de poursuite d'études relativement élevé correspond très majoritairement au passage du BP JEPS.

- **Répartition entre les enseignants et les professionnels.** Ce point est traité p. 3.

Points forts

Observations	<p>L'évaluation indique peu de points forts, tout en notant tout de même :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le besoin de compétences en gestion des entreprises de la filière, - une formation unique, - le réseau de professionnels, - la motivation des étudiants. <p>L'attractivité de la formation repose effectivement sur ces aspects, auxquels on peut rajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualité et l'investissement de l'équipe pédagogique, - la bonne insertion professionnelle, - la reconnaissance de la part des acteurs professionnels.
--------------	---

Points faibles

Observations	<p>Les points faibles suivants ont été relevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hétérogénéité des profils des étudiants : même si plusieurs formations sont représentées, les étudiants viennent principalement de formations agricoles (BTSA ACSE, Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation et PA, Production Animale). Ces 2 formations, principalement le BTSA ACSE, proposent des volumes d'enseignement en comptabilité, gestion, analyse financière, droit qui sont importants. L'autre formation représentée est la Licence Tourisme et loisirs sportifs dont sont issus les étudiants de l'ENE (option ENE). La deuxième option de cette licence, l'option Perfectionnement équestre permet aussi d'accéder à la Licence professionnelle. Cette Licence comprend dans son programme de première et deuxième années des cours de comptabilité-gestion et de droit. - Manque d'organisation des relations avec le monde socio-économique et culturel lié au secteur équestre. Les relations sont nombreuses, elles concernent 1. des structures proposant
--------------	--

	<p>des formations complémentaires à la Licence : ENE, lycée agricole de Saint-Cyran. 2. Les établissements de formation et de conseils comptables et/ou juridiques : Groupement Hippique National, Chambres d'agriculture, CER France, Institut du Droit Equin, Fédération Française d'Équitation. 3. Des structures municipales ou privées : centres équestres, poney-clubs, écurie de propriétaires, écuries de valorisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de structuration des stages et des projets tutorés. Les stages et les projets tutorés constituent des éléments extrêmement formateurs pour les étudiants, ils permettent notamment de mettre en application les matières des unités 1 à 5 (cf. p. 1). - Pas de procédure d'autoévaluation : cela a été fait pour la première fois en 2015.
--	---

Recommandations	
Observations	<p>Pistes du plan d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pilotage et maîtrise universitaires de la formation => Même si un grand nombre de professionnels interviennent dans la formation, les enseignants sont chacun qualifiés dans leur domaine, les cours spécialisés (droit équin, application du management à un centre équestre...) complètent les cours plus généraux. - conseil de perfectionnement => Il n'existe pas, il est à créer. - numérique => Il existe une demande pour des modules à distance. Leur mise en œuvre suppose un travail pédagogique pour leur construction et le suivi des apprenants qu'il est difficile à mettre en œuvre faute de moyens humains.

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation	
Observations	<p>Les remarques portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'hétérogénéité des formations suivies par les étudiants : point traité p. 2 et 3. - Incohérence entre la fiche RNCP et l'annexe 1 du précédent dossier : le libellé de l'unité d'enseignement 3 est différent : il s'agit d'une erreur dans l'annexe. L'intitulé correct est : « Démarche entrepreneuriale » et non « Management et gestion ».

Environnement de la formation	
Observations	<p>L'intérêt des conventions signées avec l'ENE et le lycée de Saint-Cyran-du-Jambot est souligné. Ils permettent effectivement de donner aux étudiants une double qualification permettant de maximiser leur insertion professionnelle.</p>

Equipe pédagogique	
Observations	<p>Les enseignements fondamentaux sont assurés par des enseignants, pour la plupart qui ne sont pas enseignants-chercheurs, mais qui interviennent dans diverses structures de formation. Les enseignements spécialisés sont assurés par des professionnels (Institut de Droit Equin, Groupement Hippique National, Fédération Française d'Équitation, cabinet d'avocats, Etrier de Paris, Haras de Gazeran, Boulerie Jump, Cabinet Parcours Conseil).</p> <p>Les enseignements sont organisés pour assurer une progression pédagogique, les cours spécialisés succèdent aux cours plus généraux.</p> <p>Les partenariats avec l'ENE et St-Cyran permettent aux étudiants d'obtenir plusieurs diplômes qui sont complémentaires. En outre, des enseignants et cadres de ces 2 institutions interviennent dans les formations, participent aux soutenances des projets tutorés, sont présents à la JPO et les recrutements se font en commun. Il s'agit donc de partenariats « actifs ».</p>

Effectifs et résultats	
Observations	<p>Insertion professionnelle : la Licence professionnelle répond à des besoins en gestion d'entreprise dans un secteur complexe où pour être rentables les entreprises doivent optimiser leur organisation. Les compétences des étudiants de la LP sont donc recherchées. Par contre, l'insertion professionnelle ne peut se faire avec cette seule compétence car toutes les structures recherchent des personnels polyvalents. Il importe donc aux étudiants d'avoir des compétences en tant que cavalier et qu'enseignant d'équitation. Certains étudiants créent, après leur formation, leur propre structure dans laquelle ils peuvent exercer ces 3 compétences, la majorité exerce d'abord en tant que salarié, en France ou à l'étranger. Ils acquièrent des responsabilités en devenant responsables d'une activité au sein de la structure.</p>

Place de la professionnalisation	
Observations	La professionnalisation s'effectue effectivement de façon classique pour une Licence professionnelle : les matières enseignées, le projet tutoré, la définition du projet professionnel, le stage, l'intervention des professionnels sont autant de contacts avec le monde professionnel que les étudiants intégreront l'année suivante.

Place de l'international	
Observations	Les débouchés sont effectivement principalement en France, néanmoins, certains étudiants commencent leur carrière à l'étranger. L'accueil de clientèles étrangères se généralise dans toutes les structures qu'elles soient de tourisme ou de commerce de chevaux de sport, les cours d'anglais permettent ainsi aux étudiants de travailler la communication orale (accueil des clients, répondre au téléphone, renseigner les clients...) et la communication écrite pour des textes courts.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	
Observations	Le rapport indique qu'une partie des étudiants vient de formations agricoles et d'autres de formations en gestion. Mais il n'y a pas d'opposition entre ces formations, les BTS agricoles PA (Production Animale) et surtout ACSE (Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation) proposent un enseignement en comptabilité-gestion et analyse financière. Des cours de mise à niveau en comptabilité et des cours de droit du travail, droit des associations, droit des sociétés sont mis en place pour pouvoir approfondir ensuite ces matières tout en s'assurant que les étudiants aient reçu les mêmes enseignements.

Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	Les enseignements sont faits majoritairement sous forme de TD que ce soit pour la comptabilité-gestion, l'informatique, l'anglais ou même certains cours de droit (cas pratiques).

Suivi de l'acquisition des compétences	
Observations	Il est souligné que le projet tutoré participe au suivi de l'acquisition ce qui est effectivement le cas car il permet de reprendre tous les enseignements et de les confronter à des cas concrets. La progressivité des enseignements (droit, comptabilité) y participe aussi. Enfin les contrôles continus, notamment en Analyse financière ou en Management appliqué à un centre équestre, permettent aussi aux étudiants de vérifier si les compétences sont acquises.

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation	
Observations	Afin d'assurer une cohérence de l'offre de formation, un conseil de perfectionnement unique regroupant toutes les sensibilités de métiers a été mis en place. Pour le prochain contrat, un conseil de perfectionnement spécifique à cette licence sera organisé.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

